



Le Baromètre Entreprises de la branche Études d'huissiers de justice présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



**EXCELLENTE
PERFORMANCES
ÉCONOMIQUES**

Le chiffre d'affaires moyen hors taxes (CA HT) des études d'huissiers de justice est presque deux fois moindre que celui estimé pour l'ensemble des entreprises employeuses du secteur juridique. Néanmoins, la performance économique des entreprises de la branche est nettement supérieure. En effet, l'excédent brut d'exploitation moyen (EBE) représente près de 20 % du CA HT contre un peu moins de 10 % pour l'ensemble du secteur.

Estimation des principaux résultats économiques moyens des entreprises employeuses (2013, €)

CA HT	834 526	1 440 848
Valeur ajoutée	635 114	912 473
Impôts et taxes	17 548	38 728
Salaires et cotisations	467 517	734 397
EBE	163 679	141 350
RCAI	144 835	117 333
Forme d'entreprises la plus fréquente	SCP	Entreprise individuelle
Nombre moyen d'emplois ETP	5,7	3,6

Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



Le revenu courant, avant impôts (RCAI) moyen des études d'huissiers de justice est estimé à 144 835 €.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, composée d'un ou plusieurs établissements.

Emploi en équivalent temps plein (ETP) : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein-temps.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Valeur ajoutée : évaluation de la valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité. *Calcul* : Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommation de l'exercice en provenance des tiers.



PROFITABILITÉ RELATIVEMENT IMPORTANTE

Le revenu courant avant impôt (RCAI) moyen des études d'huissiers de justice représente 17,4 % du CA HT. Cette proportion est 2,2 fois plus élevée que celle estimée pour l'ensemble des entreprises du secteur juridique.

La branche des études d'huissiers de justice se démarque de l'ensemble du secteur par une profitabilité nettement plus importante de ses entreprises. Une partie de ce phénomène est liée à une structure de coûts plus profitable.

Les charges de production et de fonctionnement représentent 23,9 % du CA HT pour les études d'huissiers de justice contre 36,7 % pour l'ensemble des entreprises du secteur.



ENTREPRISES EMPLOYEUSES EXCLUSIVEMENT

La branche des huissiers de justice est exclusivement composée d'entreprises employeuses.

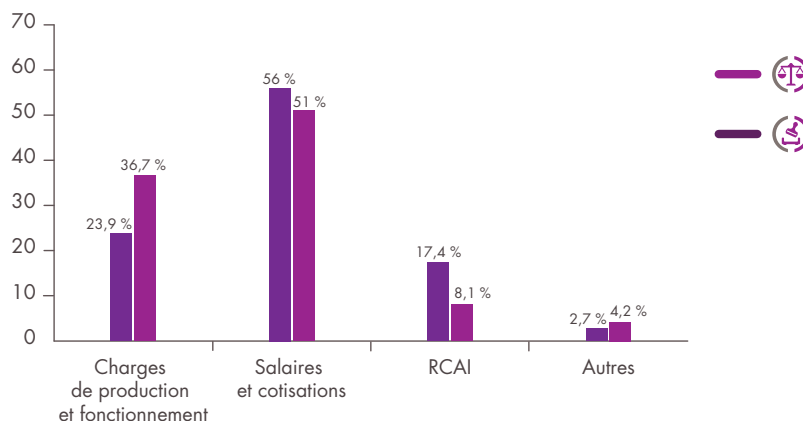
Elle se distingue donc fortement de l'ensemble du secteur juridique qui en compte seulement 43,1 %, les autres structures étant le fait de travailleurs indépendants.

Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés. *Calcul :* Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Salaires et cotisations.

Revenu courant avant impôts (RCAI) : mesure la performance économique de l'entreprise. Il s'agit du résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés. Pour une entreprise individuelle, le RCAI est équivalent au revenu net d'activité. *Calcul :* Résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation ± Quote-part de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers – Charges financières.

Principales utilisations du CA HT moyen estimé (2013, %)



Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Fcga 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



En 2013, dans la branche des études d'huissiers de justice, les charges de production et de fonctionnement représentent 23,9 % du CA HT moyen estimé. Cette proportion atteint 36,7 % pour l'ensemble du secteur de la santé.

Estimation du poids sectoriel des entreprises employeuses

	Etudes d'huissiers de justice (%)	Secteur juridique (%)
Nombre total d'entreprises ¹	1 742	32 456
Entreprises employeuses	100 %	43,1 %

Sources : Actalians 2014, 2015, Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires 2015, Ministère de la Justice 2015, Conseil des ventes 2014, Chambre nationales des commissaires-priseurs judiciaires 2015.



100 % des études d'huissiers de justice emploient au moins un salarié.